

L'Uniopss soutient les mobilisations visant à garantir l'accompagnement de toutes les vulnérabilités

📅 Publié le 14 mai 2024

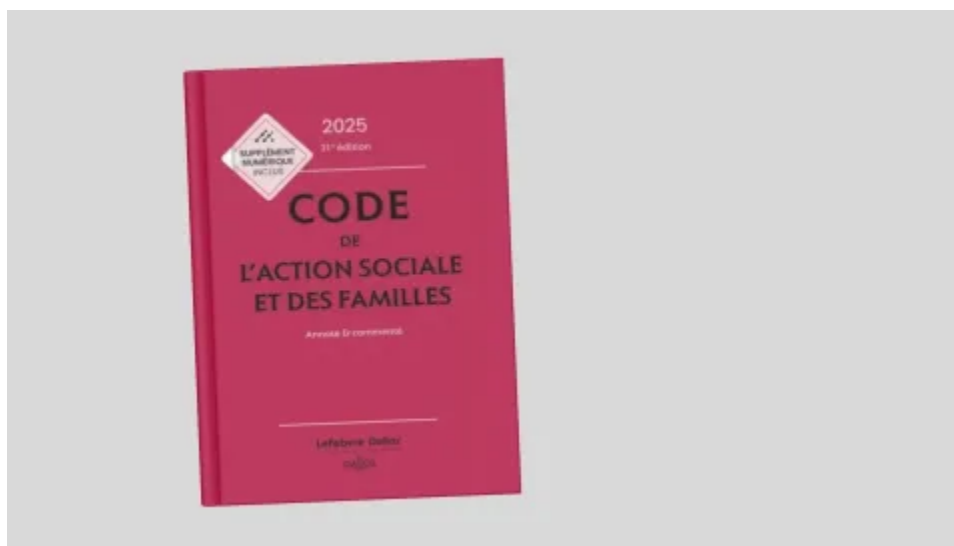
👤 De Uniopss

DROIT SOCIAL - RH

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

Article

INFO NATIONALE



A la suite de la pétition lancée en janvier dernier par l'Uniopss « Pour un accompagnement digne, Ensemble, sonnons l'alarme ! » qui a recueilli près de 25 000 signatures, l'Uniopss s'associe aux mobilisations qui ont lieu dans les différentes régions visant à obtenir la

revalorisation des métiers de l'Humain, notamment celle du 14 mai dans les Hauts-de-France.

Deux ans après la Conférence des métiers du 18 février 2022, l'Uniopss réaffirme sa conviction que les droits fondamentaux des personnes, la reconnaissance et la revalorisation des métiers de l'Humain, ainsi que le renforcement du secteur non lucratif des solidarités et de la santé sont les trois faces d'un même sujet : le Bien vivre, pour toutes et tous, dans tous les territoires.

Sans salarié(e)s aux carrières revalorisées, sans associations engagées dans le seul but du Prendre soin alors qu'elles sont aujourd'hui fragilisées, ce sont et ce seront des milliers de personnes qui n'auront pas de solution d'accompagnement correspondant à leurs besoins.

Ainsi, l'Uniopss soutient pleinement la journée de mobilisation dans la région Hauts-de-France, organisée le 14 mai par le Comité interfédéral des métiers de l'Humain en danger (COMED) animé entre autre par l'Uniopss Hauts-de-France. Ces nouvelles formes de mobilisation doivent permettre d'engager un débat citoyen afin que les moyens nécessaires à l'accompagnement de toutes et tous soient discutés.

L'Uniopss constate amèrement que le Livre blanc du Haut Conseil du travail social auquel nous avons contribué, adopté en septembre et remis en décembre, ne trouve toujours ni traduction concrète, ni méthode de travail pour avancer sur plusieurs sujets décisifs. Que sont devenues les paroles des cinq ministres présents le 6 décembre dernier qui ont tous salué son contenu et la nécessité d'avancer ?

De plus, notre constat est que les revalorisations « Laforcade » ou « Ségur » n'ont pas toutes été versées aux organismes, cela sans oublier les « Exclus du Ségur » sans solution. Dans tous les secteurs, les taux d'encadrement permettant un accompagnement le plus digne possible des personnes vulnérables ne sont pas atteints. L'Uniopss ne peut se satisfaire d'une situation dont les salariés concernés subissent les conséquences, dans leur équilibre de vie, de mesures non mises en œuvre, avec des répercussions manifestes pour les personnes vulnérables accompagnées.

L'État, les départements et les régions doivent prendre leurs responsabilités et faire connaître leurs trajectoires budgétaires afin de revaloriser les métiers de l'humain. De même, le Comité des métiers doit enfin être mis en place afin, tel qu'annoncé par Jean Castex en 2022, d'être le « garant des ambitions portées pour cette filière ».

Article du 14/05/2024

Numéro de fiche

111.87 Ko